

STASI & ASSOCIÉS

Avocats à la Cour

2, avenue Hoche 75008 PARIS - Tél. (33) 01 40 53 10 10 - Fax (33) 01 40 53 10 20 - E-mail: stasi@stasiparis.com



Mario STASI*
Ancien Bâtonnier de l'Ordre

Antoine CHATAIN

Emmanuel DAOUD

Stéphane LAFASTE*
Membre du Conseil de l'Ordre

Christophe AYELA

Mario Pierre STASI*

Sylvie LÉRAT

Avocats à la Cour Associés

Monsieur Alain DOYELLE
Président de la Chambre régionale des Comptes
de Champagne Ardenne
1 rue du Parlement
51022 Châlons en Champagne Cedex

Et par télécopie : 03.26.21.26.79

LETTRE RECOMMANDEE A.R.

PARIS, le 24 mars 2004.

Jim ARBOCAST
Laetitia BONCOURT
Stéphanie BUREL
Christine CARPENTIER
Julien CHEVAL
Mikael DERHY
Clarisse DORIHAC
Muriel FAYAT
Julie FERRARI
Christelle HOSSARD
Karen HADDAD
Lisa KONCKIER
Emmanuel MERCIER
Jean-Sylvain THINAT
Adèle VANHAECHE
Avocats à la Cour

Aff. : CRC / EPER'SEM
N/Réf. : MS/MF - 303008 (réf. à rappeler)

V/Réf. : G/893/AD/JS/IH/2003.

Monsieur le Président,

Par lettre du 19 février 2004 reçue le 24 février, vous avez invité Monsieur Bernard STASI, Médiateur de la République, à vous faire connaître, dans un délai d'un mois, les observations que pouvait appeler de sa part la version définitive des conclusions formulées par votre Chambre sur la gestion de la société d'économie mixte EPER'SEM à EPERNAY.

En même temps, Monsieur le Maire d'EPERNAY disposait d'un délai d'un mois pour faire part de sa réponse concernant le rapport définitif de votre Chambre.

Monsieur Bernard STASI dont je suis le Conseil a été tenu informé de la note que Monsieur le Maire d'EPERNAY vous a adressé lui-même en réponse au rapport définitif. Il s'associe intégralement aux termes de cette réponse n'ayant pas pour sa part d'informations ou d'observations complémentaires à formuler.

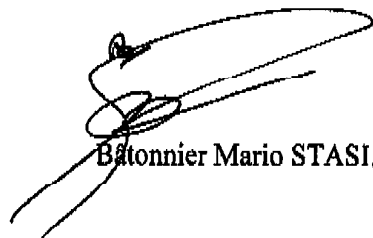
Correspondances organiques :

AIX-EN-PROVENCE-MARSEILLE : Serge AYACHE
LONDRES-AUCKLAND-BELFAST-HONG-KONG-NEW-DELHI : KENNEDYS
ABIDJAN : Roger MARIANI - ALGER : Rachid OUALI - BRUXELLES : GRUYPLANTS ELOY HUPIN
BUDAPEST : STEFANI & ASSOCIÉS - DAKAR : SOW, SECK & DIAGNE - GENEVE-LAUSANNE : Calotte CHABLE
MADRID : LOPEZ ACOSTA RIVERO GUSTAFSON - SAO PAULO : MARTINS NETO E GUERRA

- 2 -

Vous voudrez bien, en conséquence, prendre en considération que la présente lettre, en ce qu'elle se réfère expressément à la réponse de Monsieur Franck LEROY Maire d'EPERNAY au rapport d'observations définitives de votre Chambre

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal stroke and a small loop at the end.

Bâtonnier Mario STASI.